



Feuille de route handicap

Annexe 1 – Bilan des actions engagées en 2021

❖ Concertation et information

- Un relai communication assuré par les services de la Ville et du CCAS

Par le biais de ses différents réseaux de communication, la Ville partage régulièrement des informations ou événements organisés par les partenaires et les associations investies dans le champ du handicap.

Depuis 2021, le service communication et le CCAS ont partagé des dizaines d'événements auprès des habitants et des professionnels via la page Facebook « Vivre à Redon », le panneau lumineux, Redon Mag ou bien encore en interne dans les réseaux professionnels (ex. programme des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, portes ouvertes de l'ESAT Utopi, signature d'une convention avec l'ARS, l'éducation nationale et l'ADAPEI pour l'ouverture de l'UEMA,...).

- Une visite des établissements de l'Adapei présents sur Redon

L'Adapei d'Ille-et-Vilaine est une association qui agit pour les intérêts des personnes en situation de handicap, favorisant ainsi leur épanouissement personnel et social. Elle promeut l'inclusion et base son action sur 3 thématiques complémentaires :

- L'enfance et l'adolescence,
- Le travail et l'insertion,
- L'habitat et la vie sociale.

L'Adapei est présente sur tout le département et se décline en 4 territoires d'intervention : Rennes, Redon/Bain de Bretagne, Saint-Malo et Vitré.

L'association possède plusieurs établissements sur Redon, ce qui permet d'offrir une diversité de services (hébergement, accompagnement, travail protégé,...) auprès des enfants et adultes en situation de handicap. Aussi, l'Adapei représente un partenaire important pour la Ville et le CCAS. Mme Abi Fadel, élue déléguée au handicap, accompagnée du CCAS, ont visité les établissements présents à Redon.

Une première visite a été organisée par le directeur de l'Adapei 35 secteur Redon/Bain de Bretagne. Cette dernière a permis de découvrir les locaux, les missions et le personnel présent dans les structures suivantes :

- Institut Médico-Educatif (IME) et SESSAD La Rive,
- Foyer d'hébergement Le Grand Chatel et foyer d'hébergement Beaulieu,
- Foyer de vie Le Tertre (MAPAH),
- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Utopi a également invité le CCAS à venir découvrir ses ateliers à l'occasion d'une visite guidée : atelier blanchisserie, destruction de documents confidentiels, espaces verts, métallerie, menuiserie, etc.

❖ Mobilités et transports

▪ Le service Transport Plus

Le service « Transport Plus » existe depuis le 1^{er} novembre 2007 et a pour vocation de faciliter les déplacements des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite sur le périmètre de la Ville de Redon jusqu'au centre-ville de Saint-Nicolas-de-Redon. Il permet ainsi aux bénéficiaires de pouvoir se déplacer de manière autonome pour réaliser leurs courses, se rendre chez leur médecin, participer à des loisirs et assurer leurs démarches administratives. Il s'agit de faire appel à une société redonnaise de taxis qui assure le déplacement sur le territoire précité, moyennant un tarif préférentiel. Une course correspond à un déplacement (un aller ou un retour).

Horaires du service : Toute l'année du lundi au samedi, de 8h à 19h, sauf les jours fériés.

Les personnes doivent s'adresser à l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Redon qui délivre une carte de transport nominative valable pour l'année civile. La carte permet d'être identifiée par les sociétés redonnaises de taxis qui pratiquent un tarif préférentiel (conditions d'utilisation de la carte disponibles au CCAS). Ensuite, la personne doit réserver directement auprès de la société redonnaise de taxis parmi une liste de prestataires qui sera remise avec la carte. Sur présentation obligatoire de la carte de transport, le chauffeur applique le tarif défini par une convention.

❖ Accessibilité de la voirie, des espaces publics et des ERP

- **L'élaboration du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) de la commune**

La loi du 11 février 2005 a créé l'obligation pour toutes collectivités, d'établir un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE). Le 16 décembre 2021, après délibération du Conseil Municipal, la Ville a décidé d'engager la démarche d'élaboration du PAVE.

Ce plan doit notamment fixer les dispositions qui permettent de rendre accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement situées sur le territoire communal. Le PAVE porte sur toutes les voies présentes sur le territoire communal et doit mettre en évidence des chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les différents secteurs de la commune.

Ce plan a pour objectifs de :

- Diagnostiquer le niveau d'accessibilité actuel de la voirie et des espaces publics,
- Proposer les solutions d'aménagement possibles, de les planifier et d'estimer les coûts de mise en accessibilité.

Les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité, dont l'objectif est de se réunir deux fois par an, sont informés de l'élaboration du PAVE le 20 octobre 2021 et seront consultés en septembre 2022. Un groupe de travail issu de cette commission communale a également été constitué pour évoquer les travaux en cours ou engagés sur la commune

❖ Logement

- **Participation au groupe de travail « Habitat inclusif » de la MAIA**

La Ville de Redon participe à un projet d'habitat inclusif actuellement en cours de réflexion. Divers professionnels se sont réunis au sein d'un groupe de travail dédié à ce sujet sur le territoire de la MAIA de Redon Agglomération. L'objectif est d'identifier les besoins, les attentes des publics, des familles, des institutions, des associations ainsi que d'identifier les projets en cours et le potentiel immobilier en présence.

Ce projet s'adresse à des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, étudiants, stagiaires... en attente d'un type de logement pérenne ou transitoire afin de permettre la réalisation de leur projet de vie. La localisation souhaitée par les participants du groupe de travail est la Ville de Redon afin de favoriser la proximité avec des services (aides, soins), des lieux de travail (ex : ESAT) et des lieux de socialisation.

Pour le moment, ce groupe de travail est suspendu en raison d'une restructuration de la MAIA. Dorénavant, cette dernière est appelée le DAC'tiv (Dispositif d'Appui à la Coordination en Territoire d'Ille et Vilaine). De ce fait, la Ville de Redon est dans l'attente d'une réactivation du groupe de travail.

❖ Emploi et formation

- Les actions organisées dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées 2021

Cet évènement est organisé chaque année en novembre, il permet de favoriser la rencontre entre entreprises et demandeurs d'emploi. C'est également un moment d'échange et de partage où l'on peut s'informer et sensibiliser sur le travail des personnes en situation de handicap.

Participation de la Ville de Redon au Compétence Day :

Le réseau « Différent et Compétent » a organisé la 16^{ème} cérémonie de remise des attestations de reconnaissance de compétences, appelé le Compétence Day. Le réseau a pour objectif de rendre visible et de mettre à l'honneur les compétences des personnes en situation de fragilité, notamment les travailleurs en situation de handicap, des jeunes scolarisés en institution spécialisée, des salariés en (ré) insertion...

Les représentants des Établissements et Services d'Aide par le Travail (Esat) de Redon, de Carentoir, La Gacilly, Le Roc-Saint-André ainsi que l'Institut Médico-Educatif (IME) La Rive à Redon, ont remis 75 attestations de reconnaissance de compétences. À cette occasion, Mme Abi Fadel, Conseillère Municipale déléguée au handicap, a pris la parole en ouverture de cérémonie. Cette dernière, au nom de la Ville de Redon, a souhaité contribuer à cet évènement et a offert aux lauréats des mugs au logo de la Ville. (Annexe 1 - Journée des compétences : les travailleurs en situation de handicap reçoivent des diplômes)



Discours de Mme Abi Fadel, lors de l'ouverture de cérémonie.

Présentation du métier d'aide à domicile :

Suite à la sollicitation de la référente handicap de Campus E.S.P.R.I.T., le CCAS a proposé une action dans le cadre de la semaine européenne de l'emploi. Il était convenu que durant une matinée, deux agents du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile présentent leur métier à des jeunes en situation de handicap. Au programme : échange autour du métier, quiz sur les bonnes pratiques et vidéo, temps d'échanges autour du métier. Au total, quatre personnes en situation de handicap étaient conviées à participer à cet évènement. Malheureusement, et au vu du court délai pour communiquer sur l'action, cette dernière a dû être annulée faute d'inscriptions.

Duoday :

Cette journée permet les rencontres, de créer des vocations mais aussi de faire naître des opportunités de collaborations futures car l'emploi est un des vecteurs de l'inclusion. Le principe du DuoDay est simple, une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Le CCAS a accueilli une étudiante en 1^{ère} année de BTS Gestion des Petites et Moyennes Entreprises à l'EPNAK de Rennes. Elle a accompagné Nadège Périon, Directrice du CCAS, tout au long de la journée.

❖ Enfance et Éducation

- Une convention avec l'EPNAK pour « le répit aux familles » au centre de loisirs La Ruche

Le mercredi 20 octobre 2021, la mairie a signé une convention avec l'association La Bousseye Fandguelin, à Rieux, et l'Établissement public national Antoine Koenigswarter (Epnak).

Cette dernière officialise la mise en place d'une plateforme d'inclusion et de répit qui permet aux enfants en situation de handicap d'être accueillis à la journée au centre de loisirs La Ruche à Redon. Ce temps d'accueil permet aux familles de profiter d'un moment de répit, d'avoir du temps pour elles. L'EPNAK accompagne les professionnels et propose des formations pour accueillir des enfants porteurs de handicap dans de bonnes conditions. **(Annexe 2 - Signature d'une convention pour « le répit aux familles »).**

Annexe 1 - Journée des compétences : les travailleurs en situation de handicap reçoivent des diplômes

Aide par le travail

Journée des compétences : les travailleurs en situation de handicap reçoivent des diplômes



Les représentants des Établissements et services d'aide par le travail (Esat) ont remis 75 attestations de reconnaissance de compétences.

Le mercredi 10 novembre au Ciné Manivel, le réseau "Différent et compétent partout en France" a organisé la 16^e Journée des compétences, un événement qui réunit 800 000 personnes dans 31 pays. Ce temps fort a eu lieu dans le cadre de la Semaine européenne de la compétence

professionnelle. « Il intervient également en prélude à la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui se déroule du lundi 15 au dimanche 21 novembre », indique Audrey Louer, chargée d'insertion à l'entreprise de travail adapté (ETA) Le Bois Jumel

de Carentoir, l'une des organisatrices de la journée.

Paul Molac, le député de la 4^e circonscription du Morbihan, Rola Abi Fadel, conseillère municipale déléguée au handicap, les représentants des Établissements et services d'aide par le travail (Esat) de Redon,

La Gacilly, Le Roc-Saint-André de l'Institut médico-éducatif (IME) La Rive à Redon, ainsi que de l'Harmonie mutuelle — le partenaire de la journée — ont répondu présents. Ils ont remis 75 attestations de reconnaissance de compétences.

Ces diplômes reconnus dans

le monde du travail valident les compétences professionnelles acquises par les personnes en situation de handicap, accueillies dans ces établissements.

« Petit à petit, le regard de la société change sur le handicap », a souligné Paul Molac. « Les compétences recon-

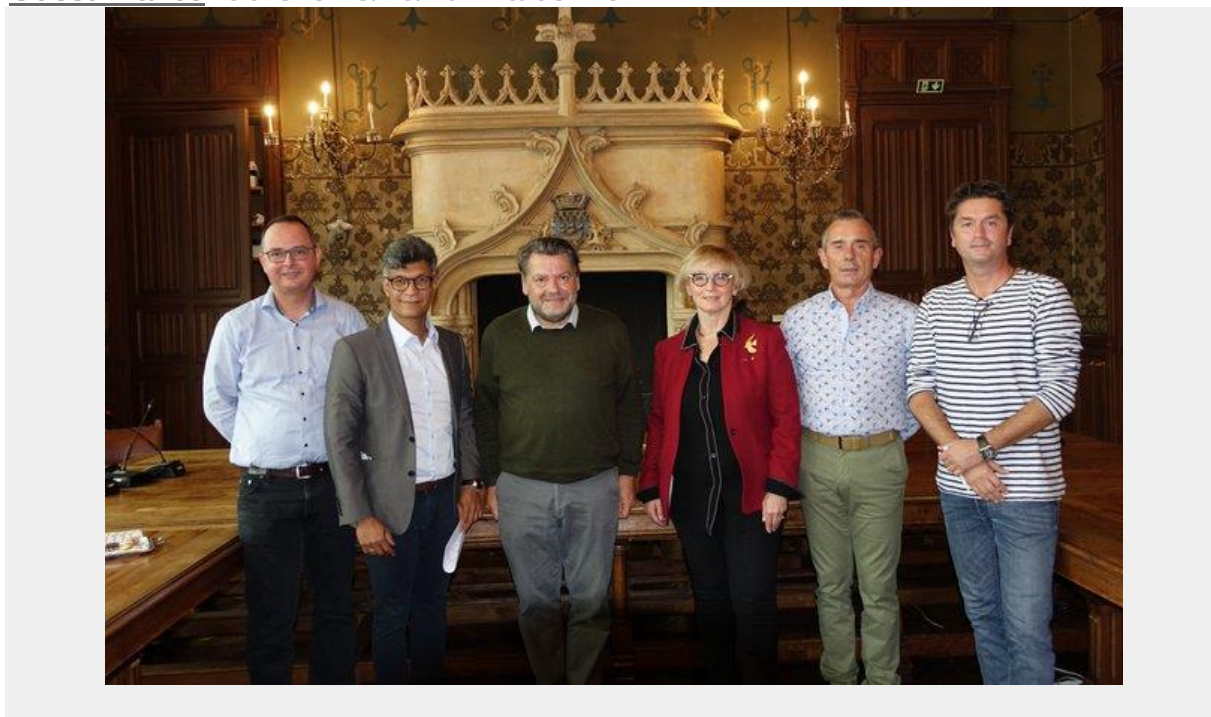
nues aujourd'hui à travers ces diplômes permettent à chacun de trouver sa place. Quand on a une estime de soi, on peut aller plus loin. »

La rencontre s'est prolongée par un petit concert d'accordéon, donné par Jean-Marie Pédron et Babette.



Redon. Une convention pour « le répit aux familles »

Ouest-FrancePublié le 25/10/2021 à 05h16



Pour Françoise Tenenbaum, vice-présidente du conseil d'administration de l'Epnak, il faut « continuer d'accueillir les jeunes pour soulager les familles ». | OUEST-FRANCE

La mairie a signé, mercredi, une convention avec l'association La Bousseye Fandguelin, à Rieux, et l'Établissement public national Antoine Koenigswarter (Epnak), qui œuvre en France depuis 1887 à l'intégration des jeunes et des adultes en situation de handicap.

« Les difficultés rencontrées par les familles durant la crise sanitaire nous ont amenées à rouvrir des structures pour leur permettre de souffler », explique Françoise Tenenbaum, vice-présidente du conseil d'administration de l'Epnak.

« Nous nous sommes adressés à la mairie de Redon qui a été très réactive en nous ouvrant son centre aéré La Ruche et permis d'offrir un répit aux familles », ajoute Frédéric Payet, directeur territorial de l'Epnak. La convention pérennise cette initiative.

Pascal Duchêne, le maire, a souligné **« la cohérence du projet de l'Epnak, une structure d'accueil qui aide les familles, avec les politiques de la Ville, le projet éducatif, le plan handicap et l'engagement de tous les acteurs de la commune. »**

Le projet, soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS), pourrait évoluer pour concerner les personnes âgées et leurs aidants.